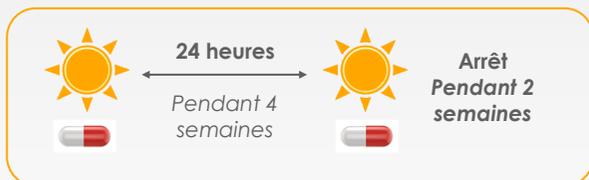


COMMENT PRENDRE MON TRAITEMENT ?



Votre traitement doit être pris en une prise unique, à la même heure, avec ou sans nourriture. Les gélules doivent être avalées entières avec un verre d'eau, sans être ouvertes.

Le traitement doit être pris pendant 4 semaines consécutives suivies d'un arrêt de 2 semaines (cycle complet de 6 semaines).



EN CAS D'OUBLI OU DE VOMISSEMENTS, QUE DOIS-JE FAIRE ?

- ➔ Ignorez la dose oubliée et prenez la dose suivante à l'heure habituelle
- ➔ Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oubliée.

RECOMMANDATIONS GENERALES



Ce médicament est à conserver à une température <30°C.



Ce traitement ne peut être pris lors d'une grossesse ou de l'allaitement.



Ne pas laisser vos médicaments à la portée des enfants.



Utilisez une méthode de contraception efficace lors de votre traitement. En cas de doute, parlez-en à votre médecin.



La consommation d'alcool et de tabac est fortement déconseillée.



Pensez à toujours emporter vos médicaments et vos ordonnances lors de vos voyages.



Nécessite une surveillance biologique.



Ce traitement peut interagir avec d'autres produits, plantes (millepertuis) ou tisanes. Pas d'automédication sans avis médical.



Lors du traitement, il est fortement conseillé d'utiliser une protection solaire à haut indice UV.



Ne jetez pas vos médicaments à la poubelle. Rapportez-les à votre pharmacien.



Lavez-vous les mains régulièrement, surtout avant chaque repas pour limiter les risques d'infections.

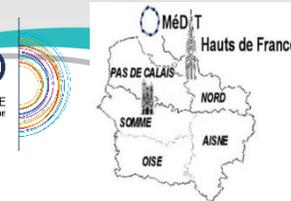


En cas de consultation médicale, de soins dentaires ou d'hospitalisation, pensez à préciser que vous êtes



Il est déconseillé de manger ou boire du pamplemousse lors du traitement.

ONCO
HAUTS-DE-FRANCE
RESEAU REGIONAL DE CANCEROLOGIE



FICHE CONSEIL PATIENT

SUNITINIB
Sutent

Version 2016

Cette fiche a été délivrée par :

.....

 ..

Pensez à noter les effets que vous ressentez pour en parler à votre médecin (effets ressentis, dates, moments..)

.....

Réseau Régional de Cancérologie ONCO Nord - Pas-de-Calais - www.onco-nord.fr Septembre 2016

Version issue des travaux des professionnels de l'ex-Nord-Pas-de-Calais

Ce document ne peut se substituer à un avis médical.
En cas de doute, demandez conseils à votre équipe soignante.

